

Des moyens pour la jeunesse et pour les écoles, pas la répression

Les organisations syndicales représentatives siégeant au Comité social d'administration ministériel du ministère de la Culture, réuni le 9 octobre 2026, apportent leur plein soutien aux lycéennes, lycéens, étudiantes et étudiants mobilisés, notamment dans les écoles relevant du ministère du ministère de la Culture.

Leurs revendications sont légitimes : les écoles manquent de budgets, de postes et de locaux dignes, et la précarité frappe les étudiants comme les personnels. Y répondre par les violences policières, les sanctions disciplinaires et les intimidations est inacceptable.

Elles demandent à la ministre de la Culture :

- de condamner les violences et de faire cesser les interventions policières à l'intérieur et aux abords des établissements ;
- des moyens budgétaires à la hauteur des besoins des écoles, des créations de postes et la revalorisation des bourses ;
- de garantir qu'aucune sanction ne visera les jeunes mobilisés ni les personnels solidaires ;
- d'ouvrir sans délai le dialogue avec les étudiantes et les étudiants.

Elles demandent que cette motion soit soumise au vote et annexée au procès-verbal de la séance.

*CFDT Culture, CFTC Culture, CGT Culture, SNAC FSU, SUD Culture
Solidaires, UNSA*

9 octobre 2026